



COMMISSION RÉGIONALE
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Nos Réf. : 09/CRAT A.785-AN
BB

Le 03 avril 2009

Monsieur Michel JACQUET
Bourgmestre de la Commune
d'Erezée
Rue des Combattants, 15
6997 EREZEE

**Objet : Plan communal d'aménagement dit « Hazeilles-Erpigny » à
EREZEE – demande d'avis sur l'avant-projet de PCA et sur le
contenu du rapport sur les incidences environnementales**

Monsieur le Bourgmestre,

La CRAT a bien reçu votre demande relative à l'objet repris sous rubrique en date du 10 mars 2009.

Sur proposition de sa section « Aménagement normatif », la CRAT considère en effet que le contenu repris dans le dossier est satisfaisant en ce qu'il correspond au contenu général fixé dans l'article 50 du CWATUP.

N'ayant pas pu en faire l'analyse, la CRAT réserve son avis sur les motivations et les options de l'avant-projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma considération distinguée.


Pierre GOT,
Président